



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 5 juillet 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 juin 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, David Le Doussal, Gérard Jambou, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40) Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Martine Brézac

Pouvoirs :

Eric Alagon a donné pouvoir à Yvette Metzger  
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Isabelle Baltus a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Christophe Couic (à partir de 20h40)  
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac  
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Absent : Jean-Pierre MOING

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

**15. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION Q.A.T. ET  
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC Q.A.T. ET L'U.C.I. POUR  
L'ORGANISATION DE DEUX BRADERIES**

Exposé :

L'association QUIMPERLE ANIMATION TOURISME (Q.A.T.), dont l'objectif est d'organiser et de promouvoir des animations quimperloises à vocation touristique et économique, s'engage à réaliser des actions d'animation et de promotion de la ville.

En 2017, elle organise deux braderies estivales, les 21 juillet et 4 et 5 août prochain.

L'association Q.A.T. s'engage à financer la communication et l'affichage, à prévoir la sécurité des évènements en lien avec la Ville de QUIMPERLE.

A ce titre, l'association Q.A.T. demande à la Ville l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000€.

L'Union des Commerçants et des Indépendants (l'UCI) lui apporte son soutien en assurant la communication, l'affichage et la logistique des deux braderies.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'association Q.A.T. pour l'organisation de deux braderies estivales les 21 juillet et 4 et 5 août prochain,
- d'autoriser le Maire à signer une convention de partenariat entre la Ville de Quimperlé et les associations Q.A.T. et U.C.I. pour l'organisation de ces deux animations.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 27 juin 2017

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ.**

